

La bénédiction du Très Saint-Sacrement

20-09-2006

C'est à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu qu'est apparue la Bénédiction du Saint-Sacrement. Jusqu'au 13ème siècle, il n'y eut pas d'exposition du Saint-Sacrement, ni de procession du Saint-Sacrement, ni de bénédiction avec l'ostensoir ou le ciboire. On conservait la Sainte Réserve pour les malades seulement. La Bénédiction du Saint-Sacrement est attestée au 14ème siècle au monastère bénédictin d'Hildesheim. On prit l'habitude pendant la procession de la Fête-Dieu de faire "une station" au cours de laquelle l'officiant bénissait le peuple avec l'hostie. Ce rite ne tarda pas à être adopté pour les autres manifestations eucharistiques et il en vint à clore toutes les cérémonies d'exposition du Saint-Sacrement. La bénédiction est donc un rite de clôture. L'instruction de la Congrégation des Rites du 3 septembre 1958 a rappelé qu'elle est une fonction liturgique. Elle comporte au moins

- le chant du Tantum ergo,
- du verset Panem de caelo,
- de l'oraison.

- Le célébrant bénit ensuite l'assistance avec le Saint-Sacrement placé dans l'ostensoir ou le ciboire. Parce que, souvent, il y a un intervalle assez long entre la Messe et le Salut, on est porté à oublier l'union entre les deux, mais il est indispensable de se rappeler que l'exposition du Saint-Sacrement ne s'explique que comme le prolongement de la Messe. Elle doit être considérée comme le couronnement d'une journée consacrée tout entière à Dieu par le culte de l'Eucharistie. Le chant du Tantum ergo, de son verset et de l'oraison étant le minimum requis pour un Salut du Saint-Sacrement, liberté est laissée de puiser dans le répertoire des hymnes, séquences, motets et antiennes qui expriment la prière et les intentions de l'assemblée liturgique.